

Frais de dossier enlever au dépôt de garantie

Par claramottier, le 12/02/2010 à 16:05

Bonjour,

Je voulai savoir s'il était légal qu'une agence immobilière retire des frais de dossier lors de la remise du dépôt de garantie, alors que l'appartement est en parfait état, et que cela n'a pas été contredis par l'agence.

Merci par avance.